

MAYOR'S REPORT ON THE AUDITED FINANCIAL REPORT OF THE VILLAGE OF SENNEVILLE FOR FISCAL YEAR 2018

Under the new provisions relating to Bill No. 155 project amending the Cities and Towns Act, I submit the report on the highlights of the Village of Senneville as of December 31, 2018. The data contained in this report come largely from external accountants' audits who provide a consistent and transparent picture of the accounting operations of the municipal administration.

The financial report audited by the firm Goudreau Poirier Inc., in all its significant aspects, gives a faithful image of the financial situation of the Village of Senneville on December 31, 2018. It was tabled in ordinary Council meeting on March 25 and is available on the municipality website at the following address: http://www.villagesenneville.qc.ca/fr/19/reports-financials.

Highlights

Operating revenues for the fiscal year ended December 31, 2018 amounted to \$6,390,312 and investment income totaled \$289,355 for a total of \$6,679,667. For the same period, the expenditures totaled \$6,323,807 from whose \$3,494,628 represents the municipality's share of agglomeration services and \$46,537 represents our share of CMM services.

Considering the different reconciling items for tax purposes (depreciation, long-term financing, debt repayment, assignments, etc.) the financial statements indicate that the municipality has achieved an operating surplus of \$410,777 in 2018.

This surplus is mainly due to higher than expected tax and interest income as well as investment projects that were lower than the budgeted amount.

Reflection of the 2018 projects:

- Finalize the construction of the new municipal garage
- Improvement of pool equipment
- Plans and specifications for park parking (surface and lighting)
- Plans and specifications / ecological and geotechnical study for the North McKenzie Extension Plans and specifications / environmental study for drainage network Basin No. 4
- Topographic survey and geotechnical study for different sections of the aqueduct network

Remuneration of elected officers

In accordance with By-law 471, the Mayor received in 2018 an annual remuneration of \$13,494 (plus an expense allowance of \$6,747) and the Councilors each received an amount of \$5,564 (plus an expense allowance of \$2,782). The mayor also receives a remuneration and expense allowance from the Agglomeration of Montreal.

Julie Brisebois CPA, CA Mayor May 27th, 2019



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER AUDITÉ DU VILLAGE DE SENNEVILLE POUR L'EXERCICE 2018

En vertu des nouvelles dispositions relatives au Projet de loi no 155 modifiant la Loi sur les cités et villes, je dépose le rapport sur les faits saillants du Village de Senneville au 31 décembre 2018. Les données contenues dans ce rapport proviennent en grande partie des vérifications comptables externes qui tracent un portrait conforme et transparent des opérations comptables de l'administration municipale.

Le rapport financier, audité par la firme Goudreau Poirier Inc., donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Village de Senneville au 31 décembre 2018. Il a été déposé en séance ordinaire le 25 mars dernier et est disponibles sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : http://www.villagesenneville.gc.ca/fr/19/rapports-financiers.

Faits saillants

Les revenus de fonctionnement pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018 se sont élevés à 6 390 312\$ et les revenus d'investissement ont atteint 289 355\$ pour un total de 6 679 667\$. Les dépenses ont quant à elles totalisé 6 323 807\$. De cette dernière somme, 3 494 628\$ représente la part de la municipalité aux services d'agglomération et 46 537\$ notre part aux services de la CMM.

En considérant les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectations, etc.) les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2018 un excédent de fonctionnement de 410 777\$.

Cet excédent provient principalement des revenus de taxes et d'intérêts plus élevés que prévus ainsi que par les projets d'investissement qui ont été inférieurs au montant budgété.

Projets prévus au PTI accomplis en 2018 :

- Finaliser les travaux de construction du nouveau garage municipal
- Amélioration de l'équipement de la piscine
- Plans et devis pour aménagement du stationnement du parc (surface et éclairage)
- Plans et devis/étude écologique et géotechnique pour l'extension de McKenzie nord
- Plans et devis/étude environnemental pour réseau de drainage Bassin no 4
- Relevé topographique et étude géotechnique pour différentes sections du réseau d'aqueduc

Rémunération des élus

Conformément au règlement 471, le maire a reçu en 2018 une rémunération annuelle de 13 494\$ (plus une allocation de dépense de 6 747\$) et chacun des conseillers un montant de 5 564\$ (plus une allocation de dépense de 2 782\$). Le maire reçoit aussi une rémunération/allocation de dépense de l'Agglomération de Montréal.

Julie Brisebois CPA, CA Mairesse

Le 27 mai 2019